

## LE PROJET ÉDUCATIF D'ÉTABLISSEMENT

PROJET ÉDUCATIF D'ÉTABLISSEMENT



ACTIONS/  
Évaluation

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

STRATÉGIE/  
Objectifs

ORIENTATIONS  
ÉDUCATIVES DE  
L'ÉTABLISSEMENT

VISÉES



**LE PROJET ÉDUCATIF  
D'ÉTABLISSEMENT**  
*Des étapes à envisager*

## **Phase 1 : Faire culture commune autour d'un projet éducatif d'établissement : des enjeux, une terminologie, des vigilances...**

- Sensibiliser les membres de la communauté éducative aux enjeux d'un projet éducatif d'établissement : écriture, mise en œuvre...
- Clarifier la terminologie : orientations éducatives, projet d'établissement (volets Pédagogie, Pastorale, Vie scolaire, ...), projet éducatif d'établissement... (cf. *image de l'arbre*).
- Découvrir les 5 vigilances concernant le projet éducatif d'établissement (cf. fiches ressources pages 8 et 9).

## **Phase 2 : Nommer les caractéristiques de l'établissement et les essentiels de la communauté éducative : hier, aujourd'hui et ... demain ? Dégager les orientations éducatives de l'établissement.**

### ***Les caractéristiques de l'établissement***

- Dégager les caractéristiques historiques de l'établissement : quel fondateur ? Quelle(s) évolution(s) ont été marquantes dans le temps ? ...
- Rechercher la « coloration » particulière liée au nom de l'établissement : Saint Patron...
- Nommer quelques éléments qui semblent importants pour caractériser l'établissement : contexte démographique, social, géographique, sociologique...

### ***Les essentiels de la communauté éducative***

- Identifier, à partir du vécu ordinaire, les atouts de l'établissement dans tous les domaines.
- À partir de ce repérage des points forts, nommer les singularités et les convictions éducatives portées par la communauté éducative.
- Enrichir cette réflexion en prenant connaissance des 4 orientations éducatives diocésaines et du questionnement proposé (cf. fiches ressources pages 11 à 19).
- Veiller à apporter des ajouts et correctifs en consultant diverses sensibilités des groupes constitués.

### Phase 3 : Rédiger les orientations éducatives de l'établissement

- Intégrer la symbolique graphique et littéraire au texte de référence
- Apporter les dernières modifications graphiques et textuelles
- Réaliser la version finale et veiller à la qualité technique du document

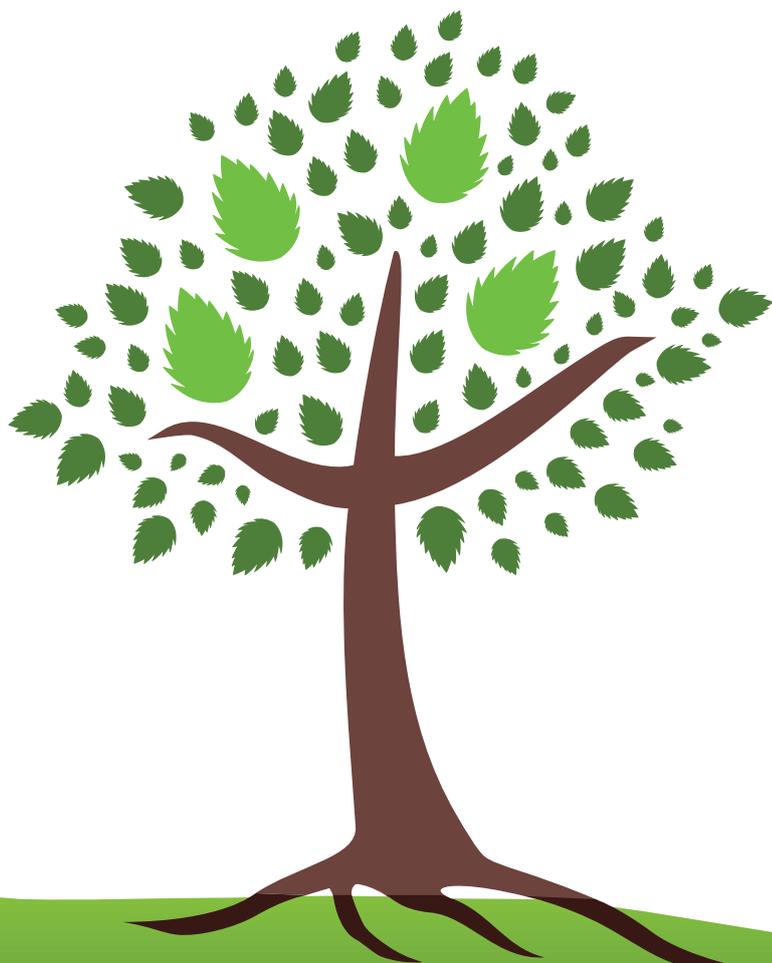
### Phase 4 : Décliner les orientations éducatives dans les différents volets du projet d'établissement

#### Elaborer le projet d'établissement au regard des orientations éducatives de l'établissement

- Volet « Pédagogie »
  - Volet « Vie scolaire »
  - Volet « Pastorale »
- } Projet d'établissement (Art. 132 statut de l'EC)

### Phase 5 : Soumettre le projet éducatif d'établissement (orientations éducatives + projet d'établissement) à la Tutelle pour validation

*Les modalités concrètes pour cette validation seront communiquées au fil de la démarche...*





# **LE PROJET ÉDUCATIF D'ÉTABLISSEMENT**

*Des vigilances à prendre en compte*

## **A – Vous veillerez à traduire dans votre projet éducatif d'établissement la spécificité de votre école, collège ou lycée**

*Statut de l'EC Art. 19 : La finalité d'une école catholique se traduit dans son projet éducatif. Chaque école catholique présente donc un visage singulier.*

- Votre projet éducatif d'établissement rendra compte de la situation particulière de votre établissement et donc il n'existe pas un modèle type de projet. Une référence à l'histoire de l'établissement ainsi qu'à la vie de son Saint Patron sera pertinente.

## **B – Vous veillerez à ce que l'Évangile irrigue l'ensemble de la vie de votre établissement**

*Monseigneur JAMES : « Il est important de veiller à ce que le projet éducatif d'établissement soit écrit, enraciné dans l'Évangile et que les propositions du projet puissent être évaluées et donc qu'elles s'enracinent dans le concret de la vie d'un établissement. Il ne s'agit pas de réduire la mission à la vérification de la proposition des sacrements ou de la catéchèse. L'Évangile doit irriguer l'ensemble de la vie de l'établissement ! Dans la foi chrétienne, la personne est saisie dans sa globalité, son intelligence, son corps, son cœur, ses relations sociales, etc... ».*

- Votre projet éducatif d'établissement se référera explicitement à l'Évangile, mais de manière transversale. Votre établissement est catholique par le fait d'unir dans un même acte l'enseignement, l'éducatif et la proposition du sens chrétien de l'Homme et de la Vie. De ce fait, vous nommerez la dimension catholique dans les divers volets du projet d'établissement.

## **C – Vous veillerez à associer l'ensemble de la communauté éducative à l'élaboration des orientations éducatives de votre établissement**

*Statut de l'EC Art. 21 : Le projet éducatif est le garant de l'unité de l'école, de la communauté qui la constitue et de sa mission.*

- Votre projet éducatif d'établissement sera élaboré, vécu, évalué et relu par les différents acteurs de la communauté éducative, dans des temps distincts mais complémentaires. Ainsi l'engagement de chaque membre de la communauté éducative sera possible.

## **D – Vous veillerez à communiquer votre projet éducatif d'établissement le plus régulièrement possible**

*Statut du CE : Le projet éducatif de l'établissement est présenté aux parents et aux grands élèves au moment des inscriptions, aux membres du personnel et aux enseignants lors du recrutement, aux personnes qui s'engagent dans les instances contribuant à la bonne marche de l'établissement à l'occasion de leur admission. Chacun s'engage à le respecter.*

- Votre projet éducatif d'établissement sera communiqué de manière systématique aux nouvelles personnes de l'établissement et de manière régulière à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative lors de moments clés comme la rentrée scolaire par exemple...

## **E – Vous veillerez à être en lien avec l'autorité de tutelle pour solliciter un accompagnement au cours de votre démarche et pour valider le projet éducatif de votre établissement**

*Statut de l'EC Art. 129 : Si la formulation et la mise en œuvre du projet éducatif appartiennent en propre à la communauté éducative, sous l'impulsion du chef d'établissement, l'une et l'autre se réalisent avec l'accompagnement et la garantie ecclésiale de la tutelle.*

*Statut de l'EC Art. 130 : L'autorité de tutelle participe à l'élaboration du projet éducatif de l'établissement. Elle le valide et vérifie sa mise en œuvre. Elle accompagne sa relecture et son actualisation.*

*Statut de l'EC Art. 131 : Les autorités de tutelle congréganistes présentent au directeur diocésain, délégué de l'évêque, les projets éducatifs de leurs établissements –et leurs actualisations– pour assurer et faire reconnaître leur contribution à la vie de l'EC du diocèse.*

- En tant que chef d'établissement, vous solliciterez l'aide du chargé de mission pour vous accompagner au moment que vous jugerez le plus opportun. Vous soumettrez au directeur diocésain votre projet éducatif d'établissement pour une validation de la Tutelle.



# **LE PROJET ÉDUCATIF D'ÉTABLISSEMENT**

*Des fiches ressources à consulter*

## *L'École Catholique, lieu de formation intégrale de la personne humaine*

- **En quoi les méthodes pédagogiques utilisées dans la transmission des **savoirs**\* permettent-elles de donner du sens aux apprentissages ?** (Ex : « polyvalence des enseignants », différenciation, ...).
- **Quels projets ou actions permettent de développer les dimensions : physique, sociale, citoyenne, affective, spirituelle des enfants et des jeunes ?** (Ex : Education Affective, Relationnelle et Sexuelle : EARS, temps de prière et de célébration, projets menés avec des partenaires extérieurs, éducation à la citoyenneté et au développement durable, activités sportives, activités artistiques, ...).
- **Comment l'interdisciplinarité nourrit-elle nos actions ?** (Ex : temps de réflexion humaine, ateliers philo, temps de culture chrétienne et religieuse, valorisation des talents et réussites promotion des divers talents de chacun, EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, pédagogie de projets, développement des compétences, ...).
- **À propos de l'égalité **dignité de toute personne humaine**\* : quelle prise en compte réelle dans la communauté éducative ? Quels regards, attitudes, propos à l'égard des personnes ?** (Ex : modalités d'évaluation, élaboration des règlements intérieurs, posture éducative, ...)
- etc.

## AUTOUR DES SAVOIRS

*L'École Catholique,  
lieu de formation intégrale  
de la personne humaine*

- « La relation entre les personnes est au cœur de l'école, mais toute réflexion sur un projet éducatif commence impérativement par la première fonction de l'école : l'humanisation par la culture, l'éveil de l'intelligence, la transmission des savoirs, la maîtrise de connaissances et de compétences nouvelles. Ce sont ces objectifs qu'un enseignant doit concrétiser en s'engageant avec ses qualités personnelles et ses compétences » - *Être professeur dans l'Enseignement Catholique*
- « Le dialogue de l'Enseignement Catholique avec la société concourt à la recherche d'une synthèse entre raison, culture et foi, à la connaissance et au partage des traditions et des héritages, à la proposition d'une vision chrétienne de l'Homme et d'une éthique de la culture » - *Article 12 Statut Enseignement Catholique*
- « L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de la formation intégrale de la personne humaine lorsqu'elle forme "des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience". Dans ce but, elle développe les facultés intellectuelles, exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, promeut le sens des valeurs et prépare à la vie professionnelle » - *Statut de l'Enseignement Catholique article 6*

## AUTOUR DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

- « L'Homme est considéré non comme une abstraction universelle, mais sous son aspect historique concret, c'est-à-dire comme une personne. Il y a un personnalisme fort dans l'enseignement social de l'Eglise. Ce n'est pas l'Homme en général, mais la prise en compte de chacun, en commençant par les plus faibles, pour être sûr de n'oublier personne. Puisque le principe central est l'intangible dignité de l'Homme, toute la société, dans ses diverses structures sociales, économiques et politiques, doit donc être ordonnée à l'Homme. La finalité de la société réside dans le plein développement de tout l'Homme et de tout Homme. L'Homme n'est pas seulement l'objet de la vie sociale, il en est le sujet, le fondement et la fin. L'Homme est un être ouvert à la transcendance, il est unité d'âme et de corps. Ceci fonde son inviolable dignité, qui se manifeste dans une liberté à exercer et à déployer, ainsi que dans la considération égale de chacun » - *Conférence des Evêques de France - Notre Bien Commun*
- « La dignité procède du fait que toute personne est créée à l'image de Dieu et qu'elle est appelée au Salut. La dignité n'est pas liée à ce que l'Homme fait, ni à sa situation sociale, ni à ce qu'elle possède, ni à son état physique ou mental. Elle est liée à la nature humaine de la personne. L'Homme est une personne unifiée. Il y a en lui unité entre l'âme, le corps et l'esprit. L'Homme est une personne unique et inimitable. La dignité de la personne est le bien le plus précieux, c'est la raison pour laquelle elle doit être absolument préservée » - *Fiche appropriation Statut de l'Enseignement Catholique « La pensée sociale de l'Eglise »*
- « Par l'ensemble de ce qui la constitue, l'École catholique est au service de la dignité humaine et de la cohésion de la société » - *Article 42 Statut Enseignement Catholique*

## L'École Catholique, lieu d'expression et de réalisation de toute personne en communauté(s)

- **Quelles actions particulières sont menées pour développer et nourrir le vivre-ensemble au sein de la communauté éducative ?** (Ex : réflexion liée à la mixité sociale, respect des cheminements de foi, entraide entre enfants et jeunes, projets de socialisation, ateliers multi âges, rencontres enseignants et familles, temps de convivialité, éducation à la courtoisie, à la politesse et au respect, ...).
- **Comment les relations avec des partenaires extérieurs contribuent-elles au vivre-ensemble ?** (Ex : initiatives vécues dans le cadre des C.L.E, projets développés avec la commune, forums associatifs, ...).
- **Comment se vit l'insertion dans l'Église Catholique locale dans un contexte ecclésial en permanente évolution ?** (Ex : liens vécus avec des acteurs de la paroisse, participation à des initiatives, temps-forts ou instances paroissiales ou diocésaines, ...).
- **En quoi ces principes fondamentaux de la pensée sociale de l'Église que sont « le bien commun\*, la subsidiarité\* et la solidarité\* » sont-ils honorés dans la communauté éducative ?** (Ex : actions de solidarité vécues en interne et en externe, délégations, responsabilisations diverses, ...)
- etc.

### AUTOUR DU BIEN COMMUN

- « Le bien commun, c'est le bien du « nous-tous » : le bien commun des personnes, saisies à la fois personnellement et ensemble, socialement. On pourrait dire que c'est le bien de la communion des personnes. Dans la vision catholique, le bien commun n'est pas l'intérêt général, lequel pourrait supporter le sacrifice du plus faible. Le bien commun est défini comme « l'ensemble des conditions sociales permettant à la personne d'atteindre mieux et plus facilement son plein épanouissement » - *Conférence des Évêques de France - Notre Bien Commun*
- « Le bien commun n'est pas un état à atteindre ou à conserver mais un moyen qui permettra aux personnes et aux communautés de s'épanouir et de se développer. Il n'est pas un bien que nous aurions en commun, mais il est ce qui est bon pour nous tous. La recherche du bien commun s'inscrit dans

L'École Catholique,  
lieu d'expression et de  
réalisation de toute personne  
en communauté(s)

une dynamique progressive, ce qui implique de manifester une volonté personnelle et collective d'amélioration des conditions de vie ensemble.

Elle se construit dans la relation, ce qui implique de développer une culture de l'échange et du dialogue.

Enfin, elle nécessite l'exercice d'une responsabilité, ce qui implique que chacun considère qu'il a un rôle à jouer dans cette recherche d'amélioration. » - *Fiche appropriation Statut de l'Enseignement Catholique « La pensée sociale de l'Église »*

## AUTOUR DE LA SUBSIDIARITÉ

- « La subsidiarité, ce n'est pas la délégation. La subsidiarité consiste à laisser les institutions et les personnes, au niveau le plus bas, exercer les responsabilités qui peuvent être les leurs. La subsidiarité négative consiste à ne pas faire à la place de... La subsidiarité positive consiste à aider une personne ou une institution à faire ce qu'elle peut et doit faire, en lui fournissant les moyens nécessaires et utiles, notamment en termes de formation. Ce principe trouve de multiples mises en œuvre pratiques. Politiquement, il implique que les responsabilités puissent être exercées au niveau le plus local possible. Dans les entreprises, on préférera les modes organisationnels qui permettent les décisions au plus près des personnes exerçant les tâches ». - *Conférence des Evêques de France - Notre Bien Commun*
- « Le respect du principe de subsidiarité implique plusieurs points de vigilance :
  - Veiller à ce que chacun, à la place qu'il occupe, ait une capacité d'initiative qui lui permette d'être acteur aux côtés des autres. Pour ce faire, il convient que les attributions de chaque personne et de chaque instance soient bien définies et connues de l'ensemble. Chacune doit disposer des moyens de remplir pleinement la mission qui lui est confiée.
  - Favoriser un esprit d'entraide et de soutien mutuel, non pas pour faire à la place de l'autre, mais pour permettre à l'autre de mieux faire. Cet esprit d'entraide s'entend dans le cadre des relations verticales, hiérarchiques, du haut vers le bas, mais également du bas vers le haut. Il s'entend aussi dans le cadre des relations horizontales entre pairs.
  - Suppléer, exceptionnellement, une personne ou une instance défaillante. Dans l'esprit de la subsidiarité, cette suppléance ne peut être que ponctuelle. De plus, elle doit s'accompagner de mesures permettant à la personne ou à l'instance défaillante de mieux retrouver sa place. - *Fiche appropriation Statut de l'Enseignement Catholique « La pensée sociale de l'Église »*

## AUTOUR DE LA SOLIDARITE ET DE LA DIMENSION RELATIONNELLE

- « La solidarité est l'expression décidée de la socialité. De fait, nous sommes de plus en plus dépendants les uns des autres. ...La solidarité ne devrait jamais être réduite à l'ensemble des institutions diversement palliatives et que l'on a coutume de définir étroitement comme le « champ de la solidarité ». - *Conférence des Evêques de France - Notre Bien Commun*
- « L'Évangile invite avant tout à répondre au Dieu qui nous aime et qui nous sauve, le reconnaissant dans les autres et sortant de nous-mêmes pour chercher le bien de tous ». - *Pape François « La joie de l'Évangile »*
- « Les rapports interpersonnels que chacun vit dans la communauté scolaire, notamment les élèves avec leurs éducateurs, sont éducatifs par eux-mêmes et contribuent à une formation intégrale de chaque personne. Ainsi l'éducation, qui vise à la croissance de l'Homme en humanité, ne se réalise authentiquement que dans un contexte relationnel, en conformité avec la conception chrétienne de l'Homme pour laquelle chaque sujet, créé à l'image de Dieu, est une personne, être doué d'intériorité et de relations, appelé à l'union intime avec Dieu et à la communion de charité avec tous ». - *Statut de l'Enseignement Catholique, article 117*
- « L'École Catholique est une communauté sociale participant à la vie des autres communautés humaines, ouverte à la réalité et non repliée sur elle-même. Ainsi, les élèves y grandissent comme des personnes capables de s'ouvrir toujours plus aux autres, à la réalité du monde, à Dieu et au service universel. Elle se veut un lieu privilégié pour la formation au sens de l'éthique personnelle et communautaire, au dialogue, à la coopération, et au partage des différences. » - *Statut de l'Enseignement Catholique, article 119*
- « Que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même, tienne compte avant tout de son existence et des moyens qui lui sont nécessaires pour vivre dignement... » - *Vatican II, Gaudium et Spes § 27-1*

## *L'École Catholique, lieu d'attention aux personnes en situation de fragilité*

- **Quelles sont les **pauvretés\*** ou fragilités que peuvent vivre des personnes de la communauté éducative ? Identifier et nommer ces fragilités.** *(Ex : réflexion sur l'accueil des fragilités, pauvreté financière des familles, fragilité affective des enfants, des jeunes et des familles, pauvreté intellectuelle, ...).*
- **Quelles actions concrètes sont engagées ou pourraient l'être pour prendre en compte ces pauvretés ou fragilités ?** *(Ex : gestion de l'échec scolaire, accueil des enfants et jeunes porteurs d'un handicap, aide financière de la part de l'OGEC, aide aux élèves à Besoins Educatifs Particuliers, temps d'écoute des familles, ...).*
- **Quelles actions sont menées pour éduquer à la solidarité ici et là-bas ?** *(Ex : campagnes de solidarité, jumelages entre établissements, ...).*
- etc.

## AUTOUR DE « L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES »

L'École Catholique,  
lieu d'attention aux personnes  
en situation de fragilité

- « Le principe de la destination universelle des biens requiert d'accorder une sollicitude particulière aux pauvres, à ceux qui se trouvent dans des situations de marginalité et, en tous cas, aux personnes dont les conditions de vie entravent une croissance appropriée » - *Compendium de la doctrine sociale de l'Église article 182*
- « Ce que vous avez fait à l'un de ces petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». - *Matthieu 25, 40*
- « Mes frères, si quelqu'un prétend avoir la foi, sans la mettre en œuvre, à quoi cela sert-il ? Sa foi peut-elle le sauver ? Supposons qu'un frère ou une sœur n'ait pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours ; si l'un de vous leur dit : Allez en paix ! Mettez-vous au chaud, et mangez à votre faim ! sans leur donner le nécessaire pour vivre, à quoi cela sert-il ? Ainsi donc, la foi, si elle n'est pas mise en œuvre, est bel et bien morte. En revanche, on va dire : Toi, tu as la foi ; moi, j'ai les œuvres. Montre-moi donc ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai la foi » - *Lettre de Saint Jacques chapitre 2, versets 14 à 18*
- « L'option ou l'amour préférentiel pour les pauvres. C'est là une option, ou une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église. Elle concerne la vie de chaque chrétien, en tant qu'il imite la vie du Christ, mais elle s'applique également à nos responsabilités sociales et donc à notre façon de vivre, aux décisions que nous avons à prendre de manière cohérente au sujet de la propriété et de l'usage des biens. » - *Sollicitudo rei socialis, Jean-Paul II n°42*
- « L'École Catholique est une école pour tous. Elle porte une attention plus particulière à toutes les formes de pauvreté. Née du désir d'offrir à tous, surtout aux plus pauvres et aux marginaux, la possibilité d'une instruction, d'un début de travail et d'une formation humaine et chrétienne, elle doit pouvoir trouver dans le contexte des anciennes et nouvelles pauvretés cette synthèse originale de passion et d'amour éducatif, expression de l'amour du Christ pour les pauvres, les petits, pour toutes les multitudes à la recherche de la vérité » - *Statut de l'Enseignement Catholique article 38*
- « Cette attention aux pauvres, aux faibles et aux petits commande à l'École Catholique, dans l'ensemble de ses composantes, une générosité effective et une inventivité pédagogique constante ». - *Statut de l'Enseignement Catholique article 39*
- « L'Évangile et les appels du monde à une aide fraternelle commandent une charité éducative, ardente obligation pour tous les projets éducatifs des écoles catholiques. Aussi portent-elles une attention préférentielle à ceux qui connaissent une fragilité personnelle, familiale ou sociale » - *Statut de l'Enseignement Catholique article 25*

## L'École Catholique, lieu de formation au discernement, au choix, à la liberté et à la responsabilité

- **Comment former et se former au discernement pour des choix porteurs de sens ?** (Ex : choix d'orientation scolaire « choisir c'est renoncer », débats éthiques, temps de réflexion humaine et chrétienne autour du discernement nécessaire pour tout choix, autour de la nécessité d'éclairer sa **conscience\***, ateliers philo, débats vécus sous diverses formes, formation à l'esprit critique, éducation morale et civique, éducation à l'usage des nouvelles technologies, ...)
- **Dans un contexte de « zapping » et « d'immédiateté », comment éduquons-nous les enfants et les jeunes à s'inscrire dans la durée : fidélité aux engagements, maturation des choix, ... ?** (Ex : aménagement d'espaces et de temps pour faire une pause, temps de « relecture-analyse » diverses, ...).
- **Quelle place accordons-nous à l'éducation à l'intériorité ?** (Ex : présence d'un oratoire ou d'un coin prière, temps de prière et de recueillement, pratiques pédagogiques incluant des temps de pause, de silence, ...).
- **Quelles initiatives permettent d'éveiller chez les enfants et les jeunes le désir de s'engager comme responsables au sein de l'établissement mais également au-delà ?** (Ex : Bureau Des Elèves, délégués de classe, conseil de vie lycéenne, délégations, ...).
- **L'Église Catholique invite à la créativité et le contrat avec l'État offre des espaces de liberté : comment exerçons-nous cette liberté au service d'initiatives originales et adaptées ?** (Ex : organisation du temps scolaire, configuration des locaux, choix des projets pédagogiques, gestion des ressources humaines, ...).
- etc.

## AUTOUR DE LA CONSCIENCE

*L'École Catholique,  
lieu de formation au discernement,  
au choix, à la liberté et à la  
responsabilité*

- « L'école est un lieu privilégié d'éducation au service de la formation intégrale de la personne humaine lorsqu'elle forme "des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience". Dans ce but, elle développe les facultés intellectuelles, exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, promeut le sens des valeurs et prépare à la vie professionnelle ». - *Statut de l'Enseignement Catholique article 6*
- « Les principes évangéliques font de l'École Catholique une école de l'amour de la vérité. La recherche de la vérité doit être menée en honorant la liberté qui fonde la dignité humaine. Elle requiert une formation à l'esprit critique, en vue d'un discernement éclairé. Elle est ordonnée à l'homme considéré dans son unité et sa totalité, [...] corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté » - *Statut de l'Enseignement Catholique article 24*
- « Au nom de l'Évangile, l'École Catholique est attachée à la liberté des consciences, à l'écoute des croyances dans leur diversité et accueillante aux différents parcours personnels. C'est pourquoi elle permet à chacun, au sein d'une communauté, de grandir en humanité, en répondant librement à sa vocation » - *Statut de l'Enseignement Catholique article 37*
- « La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » - *Vatican II Gaudium et Spes n°16*
- « J'ai mis devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie afin que toi et ta postérité, vous viviez ». - *Livre du Deutéronome chapitre 30, verset 19*
- « Dans un environnement saturé de références disponibles, de réponses préétablies et souvent péremptoires, il ne s'agit pas d'ajouter, mais au contraire de creuser le questionnement sur le bien et le mal, sur le beau et le vrai, sur le sens ultime de l'action et de la vie en société » - *Enseignement moral et civique, contribution de l'École Catholique, Préambule*

**Direction de l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique**  
Centre Ozanam - 15, rue Leglas-Maurice - BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 51 81 64 00 – E-mail : [contact@ec44.fr](mailto:contact@ec44.fr)  
[www.ec44.fr](http://www.ec44.fr) –  : Enseignement.Catholique.44 –  : @EC\_44